



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIIT :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 28 août 2023, le projet de règlement 1314-2021-PC-4 amendant le *Règlement sur les permis et certificats numéro 1314-2021-PC* visant à retirer l'exigence d'obtenir certains permis de construction.

Pour faire suite à l'adoption de ce projet se tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 5 septembre 2023, à 18 h 30**, dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

L'OBJET de ce règlement vise à retirer l'exigence d'obtenir certains permis.

L'ensembles des zones sont visées.

Ce projet ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la ville. Toute personne voulant obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme et de l'environnement ou avec le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921 durant les heures normales de bureau.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 30 août 2023

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques